

# Bilan de trois décennies de suivi de la recolonisation de la Bretagne par la Loutre d'Europe

Franck SIMONNET<sup>1</sup> & Xavier GRÉMILLET<sup>2</sup>

## Résumé

Depuis les années 1980, et plus nettement depuis la fin des années 1990, la Loutre d'Europe opère un mouvement de recolonisation en Bretagne. En 30 ans, l'espèce a triplé son aire de répartition : elle occupe 60 % des bassins versants (avec des densités variables). Le suivi de sa répartition permet de tirer des enseignements quant au fonctionnement de l'espèce et à sa protection.

Ce suivi se base sur la constitution d'un large réseau d'observateurs (bénévoles et professionnels), des formations de terrain et divers modes de récolte de données (inventaire régional, suivi des fronts de recolonisation, réseau de veille). Les étapes de la recolonisation à l'échelle des bassins versants ont ainsi pu être observées, ainsi que le retour ou l'arrivée de l'espèce dans des milieux particuliers (estuaires et littoral, zones urbaines, cours d'eau de qualité médiocre...), phénomène permettant d'élargir la compréhension de l'espèce.

Les causes de cette recolonisation sont à chercher dans l'évolution de la réglementation, mais aussi dans celle des activités rurales, des milieux et des mentalités. Quel avenir pour l'espèce en Bretagne ? Cette recolonisation est-elle pérenne ? L'expérience nous impose prudence et modestie : notre compréhension reste partielle d'autant plus que les équilibres naturels et les activités sociales et économiques sont en évolution permanente.

**Mots-clés :** *Lutra lutra*, réseau de veille, prospections, protection, littoral.

## Report on three decades of monitoring the recolonization of Brittany by the European Otter

### Abstract

Since the 1980s, and more markedly since the end of the 1990s, the otter has been recolonizing Brittany. In 30 years the species has tripled the area it occupies : 60% of the watersheds now contain otters, although with varying population density. Monitoring the distribution has led to add to increased knowledge of the ecology of the species and thus of how to protect it.

This monitoring involved setting up a large network of observers (volunteers and professionals), on-the-ground training and various methods for collecting data (regional census, observing the advancing limits of colonization, ecowatch network). The stages of recolonization of watersheds were watched, as well as the return of otters to particular habitats (estuaries and coastlines, urban areas, low-quality waterways....), occurrences leading to a better understanding of the species.

The causes of this recolonization can be sought in the evolution of regulations but also in that of rural activities, of habitats and of attitudes. What future has the species in Brittany? Is this recolonization durable in the long-term? Experience suggests we should be cautious and modest: our understanding remains partial, besides which natural equilibriums as well as social and economic activities are in permanent flux.

**Key words :** *Lutra lutra*, ecowatch network, survey, conservation, coastline.

<sup>1</sup> Groupe Mammalogique Breton - franck.simonnet@gmb.bzh

<sup>2</sup> Groupe Mammalogique Breton - xavier.gremillet@wanadoo.fr

## Évolution de la répartition régionale

Les premières prospections à la recherche des populations relictuelles de Loutre en Bretagne datent de 1980. GREEN & GREEN (1981) rapportent alors la présence de l'espèce en cinq sites et décrivent son aire de répartition comme réduite à une petite zone centrale. Au cours des années suivantes, BRAÛN (1984, 1986, 1988), grâce à un important effort de prospection, dresse le premier état des lieux régional un tant soit peu complet. Ses travaux montrent le maintien de l'espèce (avec reproduction) principalement dans le centre-ouest de la région et sur les marais arrière-littoraux de l'Est du Golfe de Morbihan à la Brière (figure 1)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il est intéressant de mettre en relation cette répartition avec les résultats des analyses génétiques menées par L.-M. PIGNEUR (PIGNEUR *et al.*, 2015)

### Légende des figures 1 à 5 - Présence par bassin versant

- Présence permanente (population sédentaire sur la majeure partie du bassin)
- Présence localisée (indices réguliers sur un ou plusieurs secteurs du bassin)
- Présence sporadique (observation ou indices isolés dans l'espace et le temps)
- Absence

Sources : BD Carthage®.v3©IGN/MATE 2003, GMB • Réalisation : Franck Simonnet, GMB - Octobre 2014

Le principal noyau de population du centre-ouest est situé sur une zone au relief plus marqué, à la densité humaine moindre, aux milieux naturels plus préservés et centré sur les sources de cours d'eau salmonicoles (Blavet, Léguer, Hyères, Trieux, Aulne) présentant de nombreux habitats favorables à l'espèce (zones humides, magnocariçaies, chaos rocheux, etc.). En dehors de ces deux zones, les données sont éparées et l'espèce subsiste de façon clairsemée (individus erratiques ou petits isolats relictuels). Ces conclusions seront confirmées par les prospections menées par le Groupe Mammalogique Breton (GMB) sur la période 1986-90 (LAFONTAINE, 1990).

Au cours des années 1990, les deux noyaux principaux vont commencer à se renforcer, tandis que l'espèce continue de régresser ailleurs (figure 2). On note alors « la cristallisation » de deux petites populations isolées à la Pointe de la région (pays bigouden et presqu'île de Crozon). À la fin des années 1990 et au début du siècle, la recolonisation va commencer à prendre une ampleur conséquente et faire apparaître une répartition continue entre les deux noyaux initiaux (figure 3). Tandis que l'isolat du pays bigouden disparaît, celui de Crozon se maintient.

La persistance, de 1970 à 2002, d'une présence sporadique de l'espèce dans le Nord-Est de la région (moitié nord du département de l'Ille-et-Vilaine, 35) est à souligner. D'une part, les observations suggèrent une capacité de l'espèce à se maintenir à très basse densité sur des périodes relativement longues. Dans ce cas, les individus cessent quasiment tout comportement de marquage et sont extrêmement mobiles (vraisemblablement nomades). D'autre part, cette présence « cryptique » dans le Nord-Est de la région est

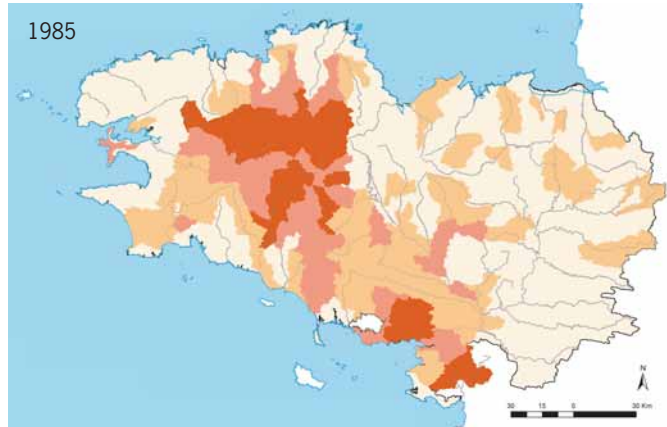


Figure 1. Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 1985 d'après BRAÛN (1986) et LAFONTAINE (1990).

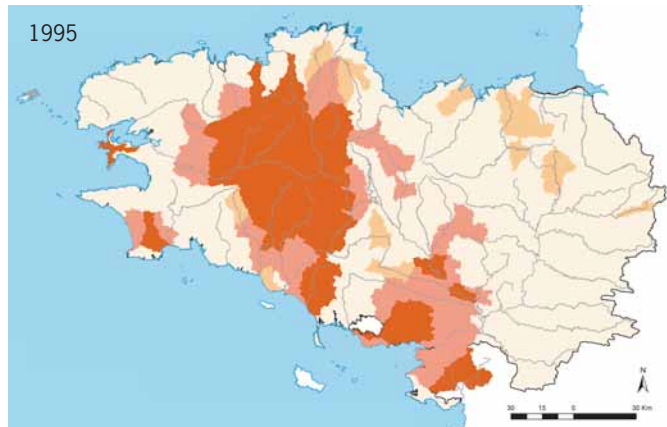


Figure 2. Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 1995.

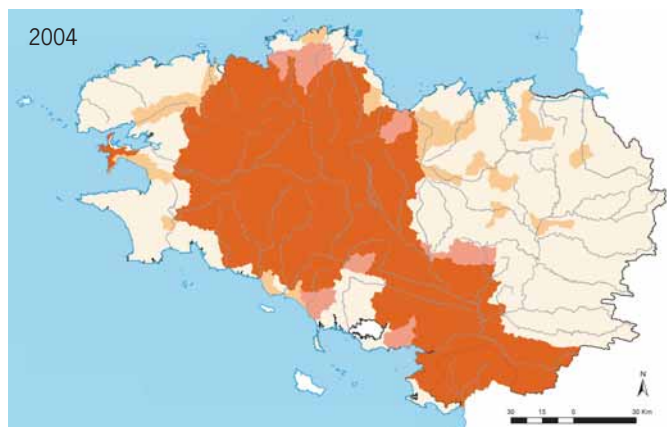
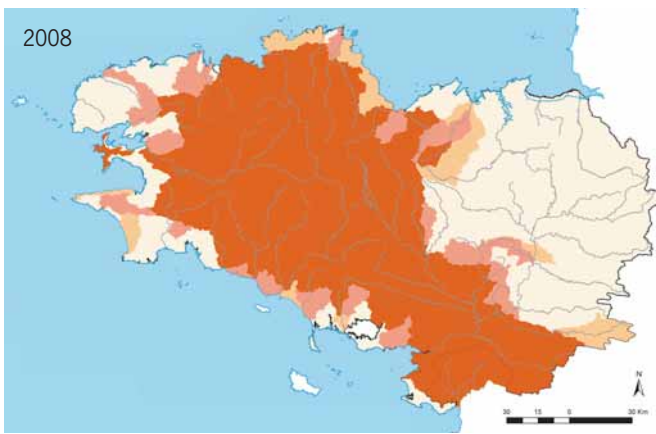
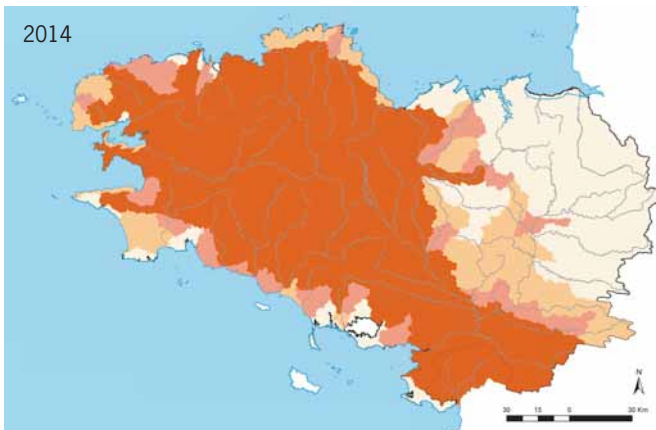


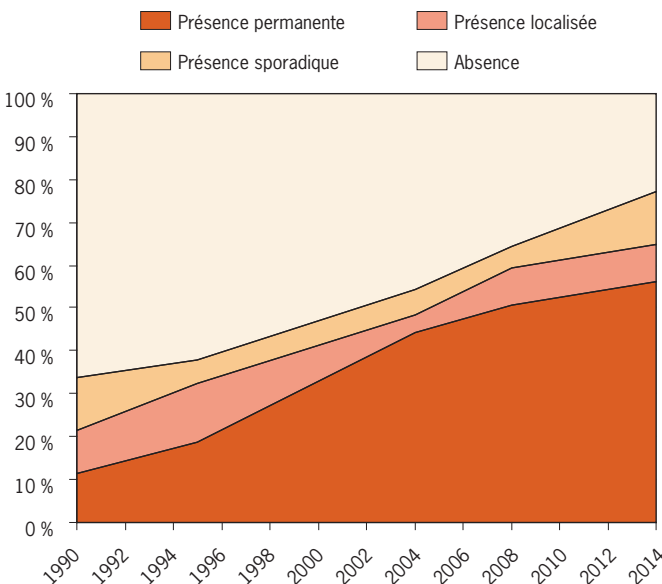
Figure 3. Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 2004.



**Figure 4.** Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 2008.



**Figure 5.** Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 2014.



**Figure 6.** Pourcentage surfacique des zones hydrographiques (sous-bassins versants) où la Loutre est présente en Bretagne.

à relier avec la redécouverte, au début des années 2000, de deux populations relictuelles et isolées dans les régions voisines (BROSSE, 2002 ; LEVÉ, 2007) dans l'Orne (61) et la Mayenne (53). Il est possible que cette présence diffuse ait concerné une grande zone entre ces trois départements. Très concrètement, nos observations ainsi que la configuration du réseau hydrographique (un affluent de la Mayenne prend sa source à quelques encablures de celle de la Vilaine, notamment) suggèrent que des échanges d'individus aient déjà eu lieu entre les populations de Bretagne et de Mayenne.

Au cours des dix dernières années (2005-2014), le mouvement de recolonisation s'est poursuivi, amenant l'espèce à occuper la quasi-totalité du Morbihan (56), une majeure partie du Finistère (29) et des Côtes d'Armor (22) et à amorcer une recolonisation de l'Ille-et-Vilaine (figures 4 et 5). Ainsi, entre 1990 et 2014, la proportion des bassins versants<sup>2</sup> occupés par l'espèce de façon régulière est passée de 19 % à 62 % en 2010 (exprimés en surface des bassins versants, ces pourcentages sont de 21,5 et 65 % - figure 6).

Il est à noter que la dynamique de recolonisation s'est avérée plus forte ces dernières années à l'ouest de la région qu'à l'est. À la pointe de la péninsule, la fréquentation de nouveaux cours d'eau est signalée régulièrement (environ tous les 6 mois), tandis qu'à l'est on observe une relative stagnation, une progression lente et parfois des reculs localisés. La dynamique des populations de loutres est fragile : la balance entre population en expansion ou à l'équilibre et population

<sup>2</sup> Nous entendons ici par « bassin versant » ce que le découpage hydrographique des agences de l'eau qualifie de « zone hydrographique ». En Bretagne continentale, on en compte 311 d'une superficie moyenne de 99 km<sup>2</sup>.

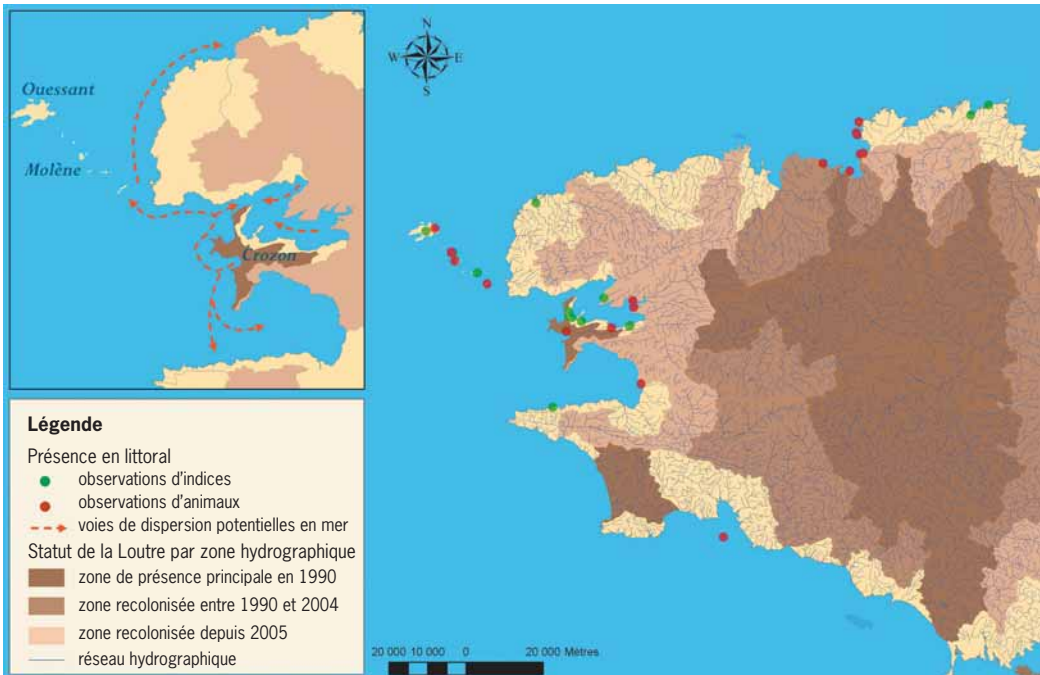
en régression peut rapidement basculer. Ainsi, des paramètres de son environnement (ressources alimentaires, pollutions, risque de collision routière) légèrement moins favorables peuvent-ils modifier les paramètres démographiques (nombre d'embryons, survie des embryons et des jeunes, pourcentage de femelles reproductrices, taux de mortalité...) de façon négative. Il est possible que l'espèce trouve à l'Est de la région des conditions ne permettant plus un recrutement suffisant pour poursuivre la recolonisation avec autant de dynamisme.

## Fréquentation du littoral

Historiquement, la présence de la loutre sur les côtes bretonnes a été rapportée par LE BERRE (1961, 1973). Certains noms bretons récoltés dans les ports de pêche faisaient d'ailleurs référence à la mer : « *ki-mor* » (Chien de mer) ou « *kaz-mor* » (Chat de mer). L'auteur indique que l'espèce était également signalée sur les îles d'Houat, de Houëdic, de Belle-Île et de Batz, en provenance du continent. Il la décrit comme un « *prédateur redouté jadis des marins-pêcheurs* » car capable de dérober les appâts dans les casiers et les poissons au bout des lignes.

La Loutre étant de plus en plus rarement observée sur les rivières, le littoral a même pu apparaître comme son « *dernier refuge* » (DUPLAIX-HALL, 1971). Cependant, suite aux marées noires des années 1970 (*Amoco Cadiz, Torrey Canyon, etc.*) sa présence en milieu côtier deviendra rarissime.

Au cours des 25 dernières années (1990-2014), des preuves de fréquentation du littoral ont cependant été régulièrement notées (51 observations - figure 7). Pour le moment, aucun élément n'indique une installation permanente sur ce milieu. Les observations sont vraisemblablement le fait d'individus installés sur des ruisseaux côtiers et fréquentant plus ou moins occasionnellement la côte ou d'individus de passage. Deux zones côtières ressortent particulièrement : la côte nord (côte trégoroise) - où les récifs rocheux et les champs d'algues peu profonds constituent un habitat de chasse intéressant - et la pointe finistérienne (mer d'Iroise).



**Figure 7.** Fréquentation du littoral de Bretagne par la Loutre d'Europe (1990-2014).

Sources : BD Carthage@v3©IGN-MATE 2003, GMB • Réalisation : Franck Simonnet, GMB - Octobre 2014



Loutre et empreintes de Loutre.  
La taille de l'empreinte, la forme et la disposition des doigts sont caractéristiques.

Sur cette dernière, entre 1995 et 2009, la présence de l'espèce a été notée régulièrement (quasi-annuellement) sur les îlots de l'Archipel de Molène, et exceptionnellement (2 fois) sur l'île d'Ouessant. Des prospections menées en 2010 afin de clarifier le statut de l'espèce n'ont cependant pas permis de trouver d'indices de fréquentation permanente de l'archipel par l'espèce (SIMONNET, 2010).

Aussi, nous supposons que la fréquentation récurrente de cet archipel ait été le fait d'individus en provenance de la presqu'île de Crozon. Sur celle-ci, une petite population s'est longtemps maintenue, à distance des noyaux de populations principaux. Ce maintien implique nécessairement qu'il y ait eu reproduction, d'autant que les habitats (étang de Kerloc'h) y sont particulièrement favorables. Le bassin versant drainant cette presqu'île étant réduit et relativement enclavé, la majeure partie des jeunes individus produits ont vraisemblablement été forcés d'émigrer par la mer. Une fois en mer, plusieurs voies de dispersion (figure 7) leur sont possibles, mais des courants marins favorables et la relative continuité des côtes pourraient avoir privilégié la direction de l'archipel de Molène. Les animaux auraient alors séjourné pendant quelque temps sur ce dernier - très favorable en zones de chasse mais aux capacités d'accueil limitées par un nombre restreint de points d'eau douce - sans fonder de population (individus en transit ou isolés).

Le retour d'une fréquentation régulière des côtes bretonnes par l'espèce semble devoir attendre la recolonisation complète de la plupart des cours d'eau. Cependant, l'importante urbanisation du littoral ne lui permettra pas forcément de retrouver des conditions aussi bonnes que jadis.

## Méthodes de suivi

Le suivi de l'espèce est assuré par un réseau d'observateurs formés à la reconnaissance des indices et à leur recherche, via des formations (de groupe ou individuelles) et des prospections collectives alliant naturalistes chevronnés et débutants. Ces formations et le travail de sensibilisation mené sur le long terme permettent à ce réseau de compter plusieurs centaines de personnes dont plusieurs dizaines prennent du temps pour rechercher spécifiquement l'espèce (tableau I). Il compte également une quarantaine de structures partenaires : syndicats de bassins versants, opérateurs Natura 2000, gestionnaires de sites et de réserves, associations de protection de la nature, centres d'initiation à l'environnement, collectivités, ONCFS, ONEMA, ONF, fédérations de pêcheurs et de chasseurs...

Pour l'essentiel, ce réseau recueille trois types de données :

- le résultat de prospections menées selon le protocole de l'UICN (REUTHER *et al.*, 2000) dans un but d'inventaire régional : 600 mètres de cours d'eau sur 4 sites par km<sup>2</sup> ;
- le résultat des prospections des fronts de recolonisation menées selon le protocole de l'UICN, modifié en multipliant le nombre de tronçons de cours d'eau prospectés : 600 mètres de cours d'eau sur 1 site tous les 3 à 5 km de linéaire hydrographique ;
- les observations ponctuelles des observateurs du réseau constituant un véritable réseau de veille.

Ce réseau de veille constitue un élément précieux en termes de suivi car c'est bien souvent lui qui permet de repérer les premiers signes de retour de la Loutre sur un bassin versant. À partir du signalement d'une épreinte ou d'une empreinte sur un cours d'eau jusqu'alors inoccupé, nous pouvons programmer des prospections complètes du bassin versant afin de mieux cerner la situation.

## La recolonisation pas à pas

Ce suivi au plus près du terrain nous a permis d'observer la manière dont la recolonisation s'opérait.

Le phénomène s'avère lent. Il a fallu attendre une vingtaine d'années pour qu'il devienne conséquent à l'échelle régionale et il ne concerne encore qu'une frange marginale de l'ancienne aire de répartition de l'espèce à l'échelle européenne. Cette lenteur est liée à la structure linéaire de l'habitat de la Loutre et à ses capacités de reproduction limitées (faible fécondité, faible taux de survie des jeunes, espérance de vie réduite, etc.).

À l'échelle régionale, la recolonisation s'est effectuée « en tache d'huile » : la Loutre a recolonisé tous les bassins versants contigus au noyau principal de populations en quelques mois ou années, et ainsi de suite. La majeure partie de cette reconquête s'est faite par les têtes de bassin versant, les animaux franchissant les lignes de crêtes les séparant. Le fait que 10 % environ des collisions routières aient lieu sur les lignes de partage des eaux illustre ce phénomène et corrobore les témoignages des chasseurs du siècle passé.

À l'échelle du bassin versant, la recolonisation peut être décomposée en trois phases, décrites dans le tableau II.

**Tableau I.** Quelques chiffres illustrant la nature du réseau Loutre en Bretagne sur la période 2005-2014.

Nombre de données de présence de l'espèce	4860
Nombre de prospections négatives	1332
Nombre de personnes ayant communiqué au moins une observation de loutre ou d'indice	640
Nombre de personnes ayant participé à la prospection d'au moins un site selon un protocole défini (type méthode UICN)	200



Épreinte (nom donné aux fèces de Loutre) composée des restes non digérés des proies, elle comporte également du musc issu de glandes anales et véhiculant des informations sur son auteur (sexe, âge...).

**Tableau II.** Phases de recolonisation à l'échelle du bassin versant

Phase	Sur le terrain	Chez les animaux
Phase d'exploration (quelques mois à plusieurs années)	présence ponctuelle d'indices (le plus souvent une épreinte) isolés dans l'espace et dans le temps (des recherches actives dans les mois suivants ne permettent pas de retrouver trace de l'espèce). cas de mortalité routière éloigné des zones connues de présence.	passage d'individus erratiques (vraisemblablement de jeunes mâles le plus souvent) qui explorent de larges zones à la recherche d'un territoire où s'installer.
Phase de cantonnement (quelques mois)	présence d'indices (épreintes et empreintes) sur une zone restreinte (de l'ordre de 7 à 8 km), réguliers dans l'espace et dans le temps, puis disparition de ces indices – observation éventuelle du même phénomène sur un cours d'eau ou un bassin voisin	cantonement temporaire et éphémère d'individus pionniers, pendant quelques semaines à quelques mois, sur une zone précise (en général où l'habitat est le plus favorable), avant de poursuivre leurs explorations
Phase de sédentarisation (quelques mois)	Multiplication des observations d'indices (épreintes et empreintes) et éventuellement des observations d'individus vivants.	Plusieurs individus se cantonnent de façon plus stable sur des secteurs proches du bassin versant (la rencontre entre mâles et femelles joue probablement un rôle important).*
Phase de pérennisation (quelques années)	preuves de reproduction – indices de présence nombreux et réguliers dans l'espace et dans le temps - répartition des indices sur l'ensemble du réseau hydrographique – les observations d'individus vivants se font plus rares.	une population s'installe durablement et exploite la quasi-totalité du réseau hydrographique

\* Les sub-adultes étant moins performants à la chasse que les adultes (KRUUK, 2006), il est possible que les animaux observés par corps soient de jeunes animaux ayant besoin d'une période d'activité plus longue (accentuée par leurs explorations), les rendant plus visibles.

Alors que la succession de ces phases semblait jusqu'alors toujours se dérouler sans retour en arrière, nous avons, au cours de la dernière décennie, observé des reculs sur le front de recolonisation est (bassins versants de l'Arguenon et de l'Aff par exemple). La phase de pérennisation semble ne pas avoir eu lieu ou s'être interrompue, l'espèce devenant très discrète ou ne montrant plus aucun signe de présence après avoir montré un début de sédentarisation. Il faut parfois attendre plusieurs années avant de retrouver des indices en nombre conséquent.



Témoignage d'une pratique révolue, cette pierre, poste de marquage privilégié de la Loutre, a été sculptée en 1949 afin d'y placer un piège spécifique pour la prendre.

## Habitats exploités

Les habitats utilisés par la Loutre en Bretagne sont très variés. Tous les types de milieux aquatiques sont exploités, des ruisseaux salmonicoles aux rivières et canaux lenticules, des sources aux estuaires et zones littorales, en passant par les zones urbaines. Citons notamment :

- les petits ruisseaux de têtes de bassins versants à faciès lotique, bordés de prairies humides à tourbeuses (habitats également de la Truite fario *Salmo trutta*, du Campagnol amphibie *Arvicola sapidus* et de la Grenouille rousse *Rana temporaria*) – photographie 1,
- les chaos granitiques du centre-ouest Bretagne permettant le gîte, l'alimentation et limitant l'accès à l'Homme (ayant donc limité l'impact du piégeage et de la chasse) – photographie 2,
- les vallées boisées, souvent assez fermées, parfois occupées par des saulaies et actuellement en progression du fait d'une déprise agricole – photographie 3,
- les cours d'eau de deuxième catégorie (plutôt dans l'est de la région), souvent d'assez piètre qualité, présentant diverses pollutions mais aussi des biomasses en proies (Cyprinidés et écrevisses introduites) importantes – photographie 4,
- les marais arrières-littoraux (côte Atlantique) dont les roselières étendues offrent des possibilités de gîtes et de tranquillité importantes – photographie 5,
- les estuaires présentant pour certains de bonnes ressources alimentaires et des zones de tranquillité (faible fréquentation humaine) – photographie 6,
- sur le littoral (Mer d'Iroise et Manche), les zones rocheuses et les champs d'algues (*Fucus*, Laminaires) à faible profondeur et peu exposées aux courants marins – photographie 7,
- le milieu urbain (Quimper, 29, Lannion, 22, Vannes, 56, Nantes, 44...) où l'espèce peut se nourrir, se déplacer et même gîter (des catiches ont été observées en plein centre-ville à Lannion et à Nantes) – photographie 8.

Photographie 1	Photographie 2
Photographie 3	Photographie 4
Photographie 5	Photographie 6
Photographie 7	Photographie 8

Franck SIMONNET - GMB sur la photographie 6 - Thomas DUBOIS - GMB

Page ci-contre ►

## Recolonisation : causes et questionnements

Quelles sont les causes de la recolonisation ? Quels enseignements peut-on tirer de ce suivi ? Ce retour est-il définitif ? Le « regain »<sup>3</sup> que connaît l'espèce amène à de nombreux questionnements.

C'est avant tout la protection de l'espèce qui a permis ce retour. L'interdiction de la chasser et de la piéger en 1972 fut salutaire, à un moment où elle était sur le point de disparaître. La protection stricte par arrêté ministériel intervenue en 1981 en application de la loi de 1976 sur la protection de la Nature et de la convention de Berne (1979), puis l'inscription aux annexes de la directive « habitats » (1992) viendront compléter cette protection. Parallèlement, l'évolution des mentalités et du milieu rural pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle amène une régression du nombre de piégeurs actifs ainsi que des savoirs concernant le pistage de cette espèce particulière. Ainsi, à partir de la fin des années 1970, la Loutre a-t-elle pu commencer à reconstituer ses populations, phénomène très lent et qui ne devint réellement conséquent et visible qu'une vingtaine d'années plus tard.

Au cours de ces trois dernières décennies du siècle et en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, le grand changement concerne les mentalités et la perception de la Loutre. Conjointement à une prise de conscience globale des enjeux écologiques, le travail de sensibilisation mené par les associations naturalistes a permis de faire passer la Loutre du camp des nuisibles, des puants (« *un des pires bandits de nos rivières* » titrait la revue *Rustica* en mars 1935), à celui des emblèmes de la protection de la Nature (le logo de la conven-

<sup>3</sup> En référence à l'intervention de R. LUGLIA au cours du même colloque.





tion de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et des milieux naturels représente une loutre – figure 8). L'espèce est ainsi devenue une « locomotive » pour aider à la préservation des rivières, de leurs abords et donc des espèces partageant les mêmes habitats (SIMONNET & GRÉMILLET, 2009). C'est par exemple la Loutre, notamment en tant qu'espèce bénéficiant d'un Plan National d'Action, qui permet d'obtenir la création de passages à petite faune au niveau des ponts sous nos routes et ainsi de diminuer le risque de collision avec un véhicule pour d'autres mammifères (Martre, Fouine, Putois, Blaireau, Belette, Renard, Hérisson, micromammifères, etc.).



Figure 8.

Les dernières décennies ont vu d'autres transformations d'importance dans l'environnement immédiat de la Loutre. L'introduction d'espèces exotiques tout d'abord : le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*), puis le Ragondin (*Myocastor coipus*) et le Vison d'Amérique (*Mustela vison*). La présence des deux premières espèces n'a pas empêché la recolonisation des cours d'eau par la Loutre. Les interactions sont relativement limitées. Si des cas de prédation de jeunes rats musqués ou ragondins sont possibles, ils sont certainement anecdotiques. Notons cependant, d'une part la fréquentation des terriers de ragondins par des loutres et d'autre part plusieurs observations des secondes prises en chasse et mises en fuite par les premiers. Le Vison d'Amérique est plus proche écologiquement. Mais si compétition et interactions antagonistes il y a, c'est essentiellement en faveur de la Loutre comme le suggèrent les études britanniques (BONESI & MACDONALD 2004 ; MCDONALD *et al.*, 2007). Aujourd'hui, le Vison semble en régression en Bretagne et le retour de la Loutre figure parmi les explications possibles du phénomène.

Sur les cours d'eau de Bretagne, les piscicultures se sont également multipliées, constituant pour la Loutre un facteur positif et négatif à la fois. Les piscicultures constituent en effet une source de nourriture facile pouvant aider notamment à la survie des jeunes individus, mais aussi une source de surmortalité suite à des destructions accidentelles (noyade) ou intentionnelles (piégeage) (SIMONNET & KUHN, *à paraître*).

Enfin, à partir des années 1950, l'eau de nos rivières a subi de nombreuses pollutions et sa qualité s'est fortement dégradée. Dès lors, la question de l'influence de la qualité de l'eau sur cette espèce aquatique se pose, et ce d'autant plus qu'elle fut longtemps considérée comme un indicateur de sa bonne qualité. Si, lorsque la répartition de l'espèce avait atteint son minimum, ses zones de présence correspondaient effectivement aux cours d'eau de bonne qualité, ce caractère indicateur doit aujourd'hui être révisé. En effet, dans la phase de recolonisation actuelle, l'espèce s'installe sur des territoires où la qualité de l'eau ne peut être qualifiée de bonne (loin de là !). Dans les faits, dès lors que le milieu propose des ressources alimentaires et des gîtes en quantité suffisante, son installation est possible. La qualité de l'eau ne va jouer à court terme que sur la densité de proies. Or, certaines pollutions organiques peuvent augmenter la biomasse piscicole disponible et donc la ressource alimentaire ! On voit ici que les choses ne sont pas manichéennes. Tout dépend du niveau de pollution, de sa nature et de son impact sur les proies. À plus long terme en revanche, les pollutions croissantes liées à l'utilisation de nouveaux pesticides est plus inquiétante. Malheureusement, nous ne disposons d'aucun élément pour évaluer leur impact sur la Loutre...

## Vers un retour définitif ?

L'évolution de notre perception de l'espèce le montre : le vivant est très complexe et l'être humain peut difficilement l'appréhender de façon à la fois globale et précise. Les mammifères montrent par exemple fréquemment davantage de plasticité que ce que nous leur accordions. Leur rapport à leur environnement n'est pas figé, mais en évolution permanente. Il nous est donc indispensable de rester modestes quant à nos conclusions et notre compréhension de l'espèce. Ce que nous disons aujourd'hui peut s'avérer faux demain.

Quant à la progression de la Loutre, il est encore trop tôt pour la considérer comme définitive. D'une part la zone recolonisée reste encore très restreinte par rapport à l'ensemble de l'aire de répartition dont elle a disparu. D'autre part, nous maîtrisons peu



**Franck SIMONNET**

Naturaliste, il est chargé de missions au Groupe Mammalogique Breton.



**Xavier GRÉMILLET**

Naturaliste, il est président du Groupe Mammalogique Breton.

les changements globaux en cours (changements climatiques, évolutions sociétales, agricoles, etc.). Le déclin de certaines proies (batraciens, anguilles), par exemple, nous incite à rester prudents<sup>4</sup>. Aussi, il est nécessaire de poursuivre nos efforts pour minimiser les causes potentielles de régression (mortalité routière, régression des proies, pollutions, conflits avec l'Homme), préserver la biodiversité en général et le patrimoine génétique des populations. Dans ces conditions, il est notamment nécessaire de poursuivre le suivi de la répartition de la Loutre, afin de mieux comprendre la nature de ce dynamisme et de réagir le plus judicieusement possible en cas de régression.

## Remerciements

Le GMB remercie très vivement toutes les personnes ayant transmis leurs observations et tous les prospecteurs ayant donné de leur temps pour le suivi de la Loutre. Sans eux, ce suivi serait tout simplement impossible... Il remercie également toutes les organisations, trop nombreuses à citer ici, participant à ce suivi et à cette veille. Merci à Geoffrey STEVENS et Nolwen GRÉMILLET pour la traduction du résumé.

Nos remerciements vont également aux financeurs de ces travaux : la Région Bretagne, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, la DREAL Bretagne, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

## Bibliographie

- BONESI L. & MACDONALD D.W. 2004. Impact of released Eurasian otters on a population of American mink: a test using an experimental approach. *Oikos* 106: 9-18.
- BRAÚN A.J. 1984. A brief History of *Lutra lutra* L. in Brittany - Present Status and Distribution. Unpublished report. 12 p.
- BRAÚN A.J. 1986. La Loutre en Bretagne. Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement. 44 p.
- BRAÚN A.J. 1988. The Otter (*Lutra lutra*) in Brittany. IUCN Otter Specialist Group Bulletin 3: 5-8.
- BROSSE X. 2002. La loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin versant de l'Orne (14, 61 - France). Répartition, habitat et perspectives. DIREN Basse-Normandie, Maison de la Rivière et du Paysage, 18 p.+ cartes et annexes.
- DUPLAIX-HALL N. 1971. La Bretagne : un des derniers refuges de la Loutre, *Lutra lutra*, en France. *Penn ar Bed* 64: 8-16.
- GREEN J. & GREEN R. 1981. The otter (*Lutra lutra*) in western France. *Mammal Review* 1(4): 181-187.
- KRUUK H. 2006. Otters: Ecology, behaviour and conservation. Oxford University Press, New York, 265 p.
- KÜHN R. 2010. Compte-rendu d'un atelier sur la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact environnemental, EIA & OTTER WORKSHOP, Cottbus (Allemagne) 2009. *Mammifères sauvages* 59: 17-19.
- LAFONTAINE L. 1990. La Loutre en Bretagne, répartition par zones hydrographiques - Inventaire 1986-1990. Groupe Mammalogique Breton. 45 p.
- LE BERGE A. 1961. La Loutre sur les côtes de Bretagne. *Penn ar Bed* 27: 4.
- LE BERGE A. 1973. Ichthyonymie bretonne. Thèse I.B.O. Brest.
- LEVÉ F. 2007. Répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin versant de la rivière la Mayenne. *Biotope* 53 23: 27-34.
- MACDONALD R.A., O'HARA K. & MORRISH D.J. 2007. Decline of invasive alien mink (*Mustela vison*) is concurrent with the recovery of native otters (*Lutra lutra*). *Diversity and Distributions* 13: 92-98.
- PIGNEUR L. M., CAIBLOT G., FOURNIER-CHAMBRILLON C., FOURNIER P., GIRRALDA-CARRERA G., GRÉMILLET X., MARC D., SIMONNET F., SOURP E., STEINMETZ J., URRÁ-MAYA F. & MICHAUX J. 2015. Génétique de la conservation de la Loutre d'Europe en France. *Rev. sci. Bourgogne-Nature* 21: 175-180.
- REUTHER C., DOLCH D., GREEN R., JAHL J., JEFFERIES D., KREKEMEYER A., KUCEROVA M., MADSEN A.B., ROMANOWSKI J., ROCHE K., RUIZ-OLMO J., TEUBNER J & TRINDADE A. 2000. Surveying and Monitoring Distribution and Population Trends of the Eurasian Otter (*Lutra lutra*). Habitat n°12, 148 p.
- SIMONNET F. 2010. Statut et conservation de la Loutre d'Europe dans le Parc Naturel Marin d'Iroise. Groupe Mammalogique Breton, Parc Naturel Marin d'Iroise, 50 p.
- SIMONNET F. & KÜHN R. à paraître. Amélioration de la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture dans le cadre du Plan National d'Actions : contexte général et exemple en Bretagne. 35<sup>e</sup> colloque francophone de Mammalogie, Arles (19-21 octobre 2012).
- SIMONNET F. & GRÉMILLET X. 2009. Préservation de la Loutre d'Europe en Bretagne - Prise en compte de l'espèce dans la gestion de ses habitats. *Le Courrier de la Nature* 247: 25-33.

<sup>4</sup> Comme nous les suggèrent les signes de déclin localisés de la Loutre observés en Ecosse en relation avec une diminution des ressources alimentaires, l'Anguille sur des loc'h écossais (KRUUK, 2006) et les poissons marins benthiques aux îles Shetlands (CONROY in KÜHN, 2010).